

EMPLOIS ÉTUDIANTS 2016

Les formulaires pour les demandes d'emplois étudiants sont présentement disponibles au bureau de la municipalité.



Veillez noter que le Village de Cap-Pelé acceptera les demandes d'emplois pour les postes étudiants jusqu'à 16h le jeudi 31 mars 2016. Les critères d'embauche pour les emplois étudiants sont les suivants :

- être âgé d'au moins seize (16) ans au moment de soumettre sa candidature;
- avoir été aux études à temps plein pendant la dernière année scolaire et retourner aux études à temps plein à l'automne;
- être inscrit à temps plein à une école, collège ou université.

Les personnes intéressées à postuler pour l'un des postes étudiants de la municipalité pourront se présenter à l'édifice municipal pour remplir un formulaire de demande d'emploi avant la date mentionnée ci-haut. Vous pouvez également consulter le site web de la municipalité au www.cap-pele.com pour connaître les postes disponibles et vous inscrire en ligne.

OFFRE D'EMPLOI SAISONNIER À LA PLAGE DE L'ABOITEAU

Le Village de Cap-Pelé est à la recherche d'une personne adulte pour combler un poste saisonnier de 14 semaines à 40 heures par semaine à la Plage de l'Aboiteau. La personne recherchée aura, entre autres, à :

- travailler avec peu de supervision; être parfaitement bilingue; balancer la caisse à la fin de chaque journée de travail; travailler des heures flexibles, jours de semaine et jours de fin de semaine; entretenir un bon rapport avec les visiteurs tout en faisant respecter les règlements de Plage de l'Aboiteau et à maintenir la propreté de cette installation.

Les personnes intéressées à postuler pour cet emploi sont priées de se présenter à l'édifice municipal, avec un résumé, pour remplir un formulaire de demande d'emploi, au plus tard le jeudi 31 mars 2016 avant 16h. Les demandes en lignes (www.cap-pele.com) seront également acceptées.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Liliane Leblanc au 577-2038 ou par courriel à liliane.leblanc@cap-pele.com

PANNE AU SYSTÈME DES EAUX USÉES

Il est à noter que la municipalité a maintenant **un numéro d'urgence** afin de signaler une panne au système des eaux usées. Vous avez simplement besoin de communiquer avec un membre du personnel municipal en composant le **531-7491**.



MARS EST LE MOIS DE NUTRITION

Cette année, les diététistes du Canada vous invitent à relever le "Défi des 100 repas". On mange environ 100 repas par mois. L'idée est donc de concentrer ses efforts pour faire un petit changement dans ses habitudes alimentaires et s'y tenir...un repas à la fois. Pour plus d'information sur des bonnes idées et recettes, visitez le site web : www.mieux-etrenb.ca Avec une bonne nutrition, l'exercice est important pour le bien-être de chacun. Les citoyens de Cap-Pelé utilisent beaucoup les routes du village pour la marche durant le jour et en particulier les soirs.

Des règlements de sécurité à suivre en marchant

Marché face à la circulation.

Traverser la route en toute sécurité, restez conscient de vélos et coureurs.

Soyez visible, portez des couleurs vives lors de la marche le jour et portez des vêtements de couleur claire et réfléchissants le soir.

Garder le volume de votre « ipod » a un niveau où vous pouvez entendre autour de vous.

Raccrochez et les yeux avant: Discussion ou envoyer des SMS sur un appareil mobile pendant que vous marchez est aussi dangereux que de faire ces choses pendant la conduite.

Marchez vos chiens sur courtes laisses.

Soyez conscient des étrangers: Choisissez votre itinéraire de marche pour les chemins fréquentés par d'autres marcheurs, les joggeurs et les cyclistes.

Profitez du bon temps avec plaisir !



ON CHANGE L'HEURE CE WEEKEND!

Le passage à l'heure avancée (ou heure d'été) au Nouveau Brunswick aura lieu dans la nuit de samedi à dimanche **du 12 au 13 mars 2016** à 2 h du matin, où il faudra donc avancer l'heure.



DES ÉLECTIONS MUNICIPALES EN MAI 2016



C'est déjà le temps de penser aux élections municipales qui auront lieu le 9 mai prochain afin d'élire des représentants et des représentantes au sein du Conseil municipal pour un nouveau mandat de quatre années.

Le Conseil municipal de Cap-Pelé est composé de six personnes, soit une personne à la mairie et cinq conseillers/conseillères. Les cinq conseillers/conseillères, comme la mairie, sont tous élus en général par toute la population de la municipalité qui est éligible de voter.

Sauf pour quelques exceptions, toute personne qui a droit de vote est admise à poser sa candidature à la mairie ou comme conseiller/conseillère. C'est certainement une expérience enrichissante et une occasion idéale pour contribuer de façon pro-active à sa communauté.

Si vous désirez plus de renseignements concernant le déroulement d'une élection municipale, vous pouvez soit consulter le site web au www.electionsnb.ca ou communiquer avec Élections NB au 1-888-858-8683.

EMPLOIS AU RECENSEMENT

Les endroits des postes, le taux de rémunération, les compétences et les dates de début d'emploi varient. Veuillez consulter les détails de chaque type d'emploi avant de soumettre votre demande. Visitez le site RECENSEMENT.GC.CA pour plus d'information.

ARÉNA- NOMINATION AU CONCOURS « KRAFT HOCKEYVILLE 2016 »

MERCI à **Brent Jacob**, qui avait nommé l'Aréna de Cap-Pelé au concours « Kraft Hockeyville 2016 », ainsi qu'à toutes les personnes qui ont supporté cette candidature ! Les 10 premières places du concours ont été annoncées samedi dernier et l'Aréna de Cap-Pelé ne faisait malheureusement pas partie de cette liste. Avec un peu plus de 3200 candidatures au concours, le défi était grand . . . peut-être une prochaine fois !

CARNAVAL « BOULE DE NEIGE » 2016

Merci aux membres du comité organisateur ainsi qu'aux gens, entreprises et/ou organismes à but non-lucratif qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre, au succès des activités du Carnaval ! Félicitations aux personnes suivantes qui se sont méritées des prix en argent lors du tirage des porte-clés chanceux : Joline Doiron (100 \$); Marina Saulnier (75 \$) et Norbert Gaudet (50 \$).

MÉLANIE PARTICIPERA AUX CHANTS DE BATAILLE À L'ÉMISSION

« LA VOIX »

Suivez l'aventure de Mélanie Cormier à l'émission « La Voix » le dimanche soir, à 20h30, au poste TVA. Bonne chance Mélanie !

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES POUR LE COMITÉ ORGANISATEUR DU FESTIVAL

Le Comité organisateur du Festival 2016 est à la recherche de nouveaux bénévoles pour aider avec l'organisation de ses activités. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Guylaine Belliveau au 577-4085 ou avec Liliane au 577-2038.



ACTIVITÉS À L'ARÉNA DE CAP-PELÉ

✧ Heures de patinage libre à l'Aréna

Les heures de patinage libres à l'Aréna sont les suivantes : de 14h00 à 15h25 le mardi; de 14h00 à 15h25 le jeudi; de 15h00 à 16h30 le vendredi et de 17h20 à 18h35 le dimanche soir. **Rappelez-vous que le casque protecteur est obligatoire pour toutes les personnes qui embarquent sur la glace.**

✧ Hockey libre pour adultes

Les adultes sont invités à venir jouer du hockey libre à l'Aréna de Cap-Pelé le mardi après-midi de 15h35 à 16h35 et le jeudi après-midi de 15h50 à 16h50. Pour information, composez le 577-2031 ou le 577-2038.

✧ Partie de hockey des Prédateurs (Junior B)

Veuillez noter que l'équipe « Prédateurs » jouera sa 5^e partie des séries éliminatoires à domicile contre l'équipe « Kent Koyotes » **ce vendredi 11 mars prochain à 19h30.** La série entre les Prédateurs et les Kent Koyotes est maintenant égale à 2-2. Assistez en grand nombre pour supporter notre équipe locale et pour voir du bon hockey !

ACTIVITÉS AU GYMMASE DE L'ÉCOLE DONAT-ROBICHAUD

Le lundi soir de 18h30 à 20h30 : des sessions de badminton et « pickleball »

Le mercredi soir de 18h30 à 20h30 : des sessions de ballon volant

Ces activités sont gratuites donc profitez-en pour aller socialiser et garder la forme ! Notez que ces activités sont annulées en cas de fermeture de l'école.

